



ASTAC-CH

Annexe n° 1 à la Charte de déontologie du G.I.E.T.A.C.

(*Le thérapeute : § 2.2. Édition 2013*)

1. Information admise

L'information du public est considérée comme nécessaire lorsqu'elle facilite le choix du thérapeute approprié. Cette information permet d'indiquer :

- o Les qualifications professionnelles
- o L'accueil de nouveaux patients, les horaires des séances
- o Les formes de collaboration possibles
- o L'offre de prestations proposées (séances individuelles, de groupe, méthodes de travail, prix...)
- o L'affiliation à des associations
- o La mention de la raison sociale sous laquelle la Thérapie Avec le Cheval est pratiquée (salarié, association, SARL, ...)

2. Publicité illicite

Une information est réputée **non objective** lorsqu'elle ne se fonde pas sur l'expérience ou ne répond pas, tant par sa teneur que par sa forme, au besoin d'information des patients ou des collègues.

Une information est réputée **mensongère** lorsqu'elle ne s'appuie pas sur des faits.

L'information nuit à la réputation des thérapeutes avec le cheval en particulier lorsqu'elle :

- o Etablit des comparaisons discréditant des collègues, rabaissant par exemple leur activité ou leurs méthodes thérapeutiques
- o Contient des recommandations émanant de patients
- o Sert à célébrer ses propres louanges ou qu'elle présente sa propre activité dans un style ouvertement publicitaire, appuyé et tapageur
- o Eveille dans le public des espoirs insensés ou de nature à fausser le jugement
- o Manque de sérieux ou offense la dignité et les bonnes moeurs

3. Restrictions à l'égard de certains supports d'information

annonces par voie de presse, médias électroniques et autres supports d'information. L'information par voie de presse, médias électroniques ou autres supports similaires peut contenir les indications figurant au point N° 1. La diffusion d'informations à large échelle (papillons, spams, tout ménages, publireportages) est interdite.

Papier à lettres, correspondance, etc.

Le papier à lettres, les factures, etc. peuvent contenir les indications figurant au point 1.

* * * * *

Je soussigné accepte et respecte les termes de la présente charte de déontologie ainsi que ses annexes et le règlement de la commission d'éthique.

Nom :

Date :

Prénom :

Signature :